

Projet « Périodisation du moyen français »

Journée d'étude n° 1 : vendredi 2 octobre 2020

Programme

14h30-15h : Adeline Desbois-Ientile et Géraldine Veysseyre, « Introduction : état de l'art »

15h-15h30 : Maria Colombo-Timelli, « Moyen français entre manuscrit et imprimé : le cas du *Dialogus des creatures* (traduction anonyme, 1482) »

Résumé :

L'époque qui nous intéresse, entre la fin du XV^e siècle et les premières décennies du XVI^e, est particulièrement intéressante pour ce qui touche à la diffusion des textes. Pour ceux qui ont joui d'une transmission « mixte », manuscrite et imprimée, on a souvent suggéré que le passage sous les presses comporte à la fois une modernisation et une normalisation linguistiques ; de fait, cette vision s'avère simpliste et plusieurs contre-exemples pourraient être cités.

Un recueil de fables traduit en français dans les années 1480 m'a permis de rouvrir le dossier sur nouveaux frais : la traduction anonyme du *Dialogus creaturarum*, dont on conserve un manuscrit et un incunable datés tous les deux de 1482 (n.a.fr. 151 et Gouda, Gerard Leeu), puis réédité en 1505 (Paris, Michel Le Noir), permet de se poser trois questions au moins : (1) la transition du manuscrit à l'imprimé est-elle à sens unique ? (2) quel est le traitement des régionalismes et archaïsmes dans les deux / trois versions ? (3) où se situe la normalisation linguistique en moyen français ?

15h30-16h : Anne Schoysman, « *La concorde des deux langages* de Jean Lemaire, du manuscrit (1511) à l'édition de Tournes (1549) »

Résumé :

Les témoins de ce texte bien connu de Jean Lemaire comptent un manuscrit (1511) et une dizaine d'éditions, par plusieurs imprimeurs différents, qui se succèdent entre la princeps de Geoffroy de Marnef (Paris, 1513) et la célèbre édition de Jean de Tournes (Lyon, 1549). Si le manuscrit et l'édition *princeps* au moins ont vraisemblablement joui du contrôle de Lemaire, les éditeurs des décennies suivantes ont pu appliquer au texte leurs propres choix éditoriaux en fait de graphies, de ponctuation, voire de lexique. L'examen du changement linguistique au sein de ce corpus a donc un double avantage : d'une part, sur le plan typologique, chaque innovation linguistique est d'autant plus significative qu'elle se démarque de la forme originale, ou de l'imprimé précédent; d'autre part, sur le plan chronologique, une tradition imprimée, de par sa nature essentiellement linéaire, permet d'appréhender le rythme, les accélérations ou les réticences des données du changement linguistique, à une époque où la langue du tournant entre XV^e et XVI^e siècle se transforme profondément.

16h-16h20 : Discussion sur les interventions

16h20-17h30 : Table-ronde avec l'ensemble des participants sur la suite du projet « Périodisation du moyen français »